

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Mai 2019

Mot du maire



Chers citoyens, chères citoyennes,

Au nom des membres du conseil municipal et des employés municipaux, j'ai le plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Marcel Barabé au poste de coordonnateur en matière de voirie au sein de la municipalité de Leclercville. Nous sommes très heureux de vous compter parmi nos employés municipaux. Bienvenue dans l'équipe!

Marcel Richard
Maire

NOUVELLE TARIFICATION VOLONTAIRE À LA HALTE REPOS DE LECLERCVILLE

Le conseil municipal adopte les tarifs suivants **sur une base volontaire** pour la halte repos pour l'année 2019 :

Pour chaque nuitée 20 \$

Pour la vidange des eaux usées pour les passants, le coût est de 10 \$.

LA HALTE REPOS SERA OUVERTE À PARTIR DU 20 MAI 2019.

NOUVELLE TARIFICATION OBLIGATOIRE POUR LA RAMPE DE MISE À L'EAU AU QUAI DE LECLERCVILLE

Le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour la rampe de mise à l'eau au quai de Leclercville pour l'année 2019 :

Pour la rampe de mise à l'eau journalière pour **les résidents et les non-résidents**, le coût est de **30 \$**. Pour la **carte de membre** : le coût est de **100 \$**.



Table des matières

| | |
|--------------------------------|-----|
| Mot du maire | 1 |
| Avis publics | 2-3 |
| Publication municipale | 4 |
| Collecte des arbres | 5 |
| ADOQ | 5 |
| Autres informations | 6 |
| OTJ | 7 |
| Informations municipales | 8 |

DATE DE TOMBÉE : 3 JUIN 2019

PROCHAINE PARUTION : 14 JUIN 2019

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca



MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS **NO 2019-150, 2019-151, 2019-152, 2019-153, 2019-154**

Avis public est donné de l'entrée en vigueur :

- ***DU RÈGLEMENT # 2019-150 CONCERNANT L'URBANISME*** AYANT POUR OBJET : D'ASSURER UNE VISION D'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE CONFORME AUX GRANDES ORIENTATIONS INSCRITES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE, TOUT EN RECHERCHANT UNE COHÉRENCE ENTRE LES DIFFÉRENTES PARTIES DU TERRITOIRE. IL CONSTITUE UNE RÉVISION COMPLÈTE DU RÈGLEMENT D'URBANISME # 52-2007;
- ***DU RÈGLEMENT # 2019-151 SUR LE ZONAGE*** AYANT POUR OBJETS : DE CLASSIFIER LES CONSTRUCTIONS ET LES USAGES, DE DIVISER LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN ZONES, DE SPÉCIFIER, POUR CHAQUE ZONE, LES CONSTRUCTIONS OU LES USAGES QUI SONT AUTORISÉS ET CEUX QUI SONT PROHIBÉS; D'ÉDICTER DES NORMES SUR LES USAGES ET CONSTRUCTIONS ACCESSOIRES, LA VOLUMÉTRIE DES CONSTRUCTIONS, L'UTILISATION DES ESPACES LIBRES SUR UN TERRAIN, LE STATIONNEMENT, L'AFFICHAGE, L'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS, LES USAGES, CONSTRUCTIONS ET LOTS DÉROGATOIRES PROTÉGÉS PAR DROITS ACQUIS, LES ZONES DE CONTRAINTES NATURELLES ET ANTHROPIQUES. IL REMPLACE ET ABROGE LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 53-2007 ET SES AMENDEMENTS;
- ***DU RÈGLEMENT # 2019-152 SUR LE LOTISSEMENT*** AYANT POUR OBJETS : D'ÉDICTER DES NORMES SUR LA SUPERFICIE ET LES DIMENSIONS DES LOTS OU DES TERRAINS PAR CATÉGORIE DE CONSTRUCTION OU D'USAGE. IL REMPLACE ET ABROGE LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT # 54-2007 ET SES AMENDEMENTS;
- ***DU RÈGLEMENT # 2019-153 SUR LA CONSTRUCTION*** AYANT POUR OBJETS : DE PRÉCISER LES NORMES GÉNÉRALES DE CONSTRUCTION CONCERNANT LES FONDATIONS. D'ÉDICTER LES NORMES DE CONSTRUCTIONS, BÂTIMENTS OU OUVRAGE DANGEREUX, INCENDIÉS OU DÉLABRÉS. SPÉCIFIER LES ÉLÉMENTS DE FORTIFICATION ET DE PROTECTION D'UNE CONSTRUCTION. IL REMPLACE ET ABROGE LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION # 55-2007 ET SES AMENDEMENTS;

- **DU RÈGLEMENT # 2019-154 RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION AYANT POUR OBJETS : D'ÉDICTER LES DISPOSITIONS RELATIVES AU FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ AINSI QU'À L'ÉMISSION DE TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS. PRÉCISER LA TARIFICATION DES PERMIS ET DES CERTIFICATS. IL REMPLACE ET ABROGE LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS # 56-2007 ET SES AMENDEMENTS AINSI QUE LE RÈGLEMENT RELATIF AUX TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME # 57-2007.**

Les règlements # 2019-150, 2019-153 et 2019-154 ont été adoptés le 11 mars 2019 et les règlements # 2019-151 et 2019-152, le 29 avril 2019. Ces derniers sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter de la Municipalité. Les certificats de conformité furent émis par la MRC de Lotbinière le 30 avril 2019 et ils sont entrés en vigueur à cette date.

Donné à Leclercville, le 14 mai 2019



Sylvie Lemay
Directrice générale adjointe

Principales décisions prises par le conseil municipal en mai

ENGAGEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

La municipalité de Leclercville embauche Sylvie Lemay pour occuper les fonctions de directrice générale adjointe.

RÉFECTION DE LA COUR D'ÉCOLE DE LA FALAISE. DEMANDE DE COMMANDITAIRE

La municipalité de Leclercville verse la somme de 6 000 \$ comme commanditaire pour le projet de réfection de la cour d'école de la Falaise.

ENTENTE ENTRE LES LOISIRS DE LOTBINIÈRE ET DE LECLERCVILLE TERRAIN DE JEUX 2019

La municipalité a reçu une proposition d'entente entre la municipalité de Lotbinière et Leclercville pour le service du terrain de jeux et le service de garde pour l'année 2019.

La municipalité accepte la proposition d'entente entre la municipalité de Lotbinière et Leclercville pour le service du terrain de jeux offert aux jeunes résidents âgés de 5 à 12 ans pour la saison 2019.

Publication municipale

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité
Leclercville

Scrutin du
2019 05 05
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Diane
Prénom

Laroche
Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

| Poste | District, quartier ou numéro de poste | Appartenance politique (le cas échéant) | Nom de la personne proclamée élue |
|------------|---------------------------------------|---|-----------------------------------|
| Maire | _____ | | |
| Conseiller | #3 | | Madame Sophie Bédard |
| Conseiller | | | |

Signature

Donné à _____

Leclercville
Municipalité

, le

2019 05 10
année mois jour


Président d'élection

Par Henri Péquignot

Bonjour à tous,

Quelques mots au sujet de la distribution des arbres. Vous pourrez venir les récupérer samedi, le 1^{er} juin en après-midi, chez moi au 130 rang Saint-Michel. Je suis situé juste au sud est de la route du village, maison en bois, toit rouge.

Pour ceux qui ne A pas disponibles cette journée là, vous pouvez m'appeler ou me texter au (819) 292-3441.



Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville Par Réal Beaudet

Assemblée Générale annuelle du 23 Avril 2019

Lors de cette assemblée Générale, Madame Hortense Bernard a été élue directrice de notre club en remplacement de madame Marie-Thérèse Lemay. Félicitations à l'heureuse élue, et nos sincères remerciements à madame Marie-Thérèse pour les excellents services rendus au cours de son mandat.

Défi "Chaque minute compte"

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à cette activité ! Si ce n'est pas déjà fait, veuillez remettre votre feuille à votre bénévole le plus tôt possible. Nous vous ferons part des résultats dans le prochain numéro.

Vendredi le 24 mai, nous célébrerons notre fête annuelle des 4 x 20 ans.

La fête aura lieu au Centre Communautaire et débutera par la messe à 16 heures, suivie d'un vin d'honneur, des vœux aux jubilaires et du repas. Le tout sera couronné par un spectacle musical offert par Justin, de St Antoine. Cette année, nous soulignons les anniversaires des membres suivants :

80 ans : Gilles Richard et Viateur Castonguay.

85 ans : Gilberte Abel , Pauline Beaudet et Henri-Claude Germain

90 ans : Jeanne-Mance Bergeron.

99 ans : Irène Beaudet

Tous, parents et amis sont les bienvenus!

Le coût est de 18.00\$ par personne. Veuillez réserver avant le 20 mai auprès d'Émilie B.Lemay, Tel : 292-2526; Diane Poulin, Tel : 292-2083; ou Hortense Berenard, Tel : 292-1471

Notre prochaine soirée de dance avec Roch Desharnais aura lieu le dimanche 26 mai à 19 h30 au Centre Communautaire.



Madame Pauline Lemay a été nommée bénévole de l'année lors du Brunch "Hommage aux Bénévoles" qui a eu lieu le dimanche 5 mai à Salle des Lions de Saint-Flavien. Félicitations et merci Pauline pour les innombrables services rendus à la communauté de Sainte-Emélie.

Nos soirées de Pétanque à l'extérieur reprendront dès que la température sera favorable.

DU NOUVEAU À LOTBINIÈRE



Le Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière est heureux de vous annoncer l'ouverture de son nouveau point de service dans le secteur nord-ouest du territoire de la MRC de Lotbinière.

C'est au Centre Chartier, à la Salle des Navigateurs qu'il sera désormais possible à une personne proche aidante de Leclercville, de Lotbinière et de St-Édouard, de venir chercher des services gratuits et confidentiels (information, écoute, support, documentation...) pouvant répondre à ses besoins.

Mais qu'est-ce qu'un proche aidant? Seriez-vous un proche aidant, sans le savoir?

Êtes-vous de ceux qui disent: "Je ne suis pas un proche aidant, c'est ma mère dont je m'occupe. C'est normal qu'une fille s'occupe de sa mère en perte d'autonomie."

"Je ne suis pas proche aidante, je fais ce que j'ai toujours fait, prendre soin de mon homme, faire les repas, m'occuper des courses, entretenir la maison. C'est juste qu'il est moins capable qu'avant. C'est vrai que j'en fais un peu plus mais je suis encore capable."

"Je ne suis pas proche aidant, j'aide mes parents qui ont de plus en plus de difficultés à se déplacer, surtout l'hiver, surtout

parce qu'ils vivent en campagne mais ils sont encore capables de vivre chez eux. Je fais leur épicerie en même temps que la mienne. Quand je les visite, j'essaie de voir ce qui a besoin de réparation ou ce qui manque."

"Je ne suis pas vraiment proche aidant, c'est juste que j'appelle mon père chaque jour pour m'assurer qu'il n'est pas tombé. C'est vrai que je vais le voir régulièrement mais il vit chez lui et est quand même capable de se faire à manger. Quand je peux, je lui apporte des mets préparés parce que c'est vrai que son alimentation n'est pas très diversifiée."

POURTANT TOUTES CES PERSONNES SONT PROCHES AIDANTES

Un proche aidant est une personne affectivement liée à une autre personne qui elle, a besoin de soins, a besoin d'aide pour subvenir à ses besoins de base (incluant les besoins affectifs et les besoins de relation), est vulnérable à cause de sa condition (vieillesse, accident, maladie, handicap). Un proche aidant vient en aide à cette personne, sans rémunération, de façon régulière ou continue.

Seriez-vous un proche aidant?

Pour en apprendre davantage sur la "PROCHE AIDANCE" et sur les services de soutien offerts par le Regroupement des personnes aidantes, pour vous ou pour un proche, surveillez les articles à paraître dans les prochaines parutions des journaux locaux ou contactez-nous au 418-728-2663, sans frais 1 833 728-2663.



Desjardins
Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne

TRANSPORT OFFERT AUX MEMBRES DE LA CAISSE GENTILLY-LÉVRARD-RIVIÈRE DU CHÊNE

Les membres de Leclercville qui souhaitent effectuer leurs transactions au comptoir mais qui ne sont pas en mesure de se déplacer personnellement, peuvent bénéficier d'un service de transport vers le Centre de services de Deschaillons-sur-le-Saint-Laurent.

Le service est offert dans la 2^{ème} semaine et la dernière semaine de chaque mois, le jeudi ou vendredi est privilégié.

Pour profiter de ce service, les membres doivent réserver directement auprès de Mme Diane Poulin au 819-292-2083, dans un délai de 24 heures ouvrables, en spécifiant qu'ils sont membres de la Caisse.

Veillez prendre note que le service est gratuit pour les membres de la Caisse. Les frais étant assumés par la Caisse.



Du 2 juillet au 9 août 2019

Comment s'inscrire ?

- Distribution des fiches d'inscription dans les écoles primaires ;
- Fiches disponibles au www.municipalite-lotbiniere.com.

Questions ?

Veillez communiquer avec la Municipalité de Lotbinière au 418 796-2103 ou par courriel au loisirs@municipalite-lotbiniere.com





Loisirs de Leclercville

Par Johanne Paquet, secrétaire-trésorière



DESCENTE DE CANARDS
SUR LA RIVIÈRE DU CHÊNE

SAMEDI LE 1^{er} JUIN 2019

DÉPART 11 HEURES

Jeux gonflables pour les enfants

Bar sur place

Hot-Dog à 1,25\$ disponibles toute la journée

Pour informations

Johanne Paquet

819-292-2191

Coût du billet : 5\$

Billets en vente

- Auprès des Responsables des loisirs
- Municipalité de Leclercville
- RESTO-PUB LE STE-EMMÉLIE



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Marcel Richard..... Maire
Benoit Lemay..... Conseiller #1
Francis Laliberté..... Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Secrétaire par interim : Francine Blais

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette 418-971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay 819-292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beaudet 819-292-2331

Location Chalet des loisirs :

Nicole Beaudet 819-292-1129

Curé :

Jean-Paul Lacroix



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

| | |
|-------|-------------------------------|
| Lundi | 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 |
| Mardi | 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 |
| Jeudi | 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00 |